

Bruxelles, le 6 mars 2013

## La ligne Namur-Athus, bientôt un modèle de sécurité ferroviaire en Europe

Infrabel a entamé ce lundi 4 mars d'importants travaux entre les gares de Jambes et de Dinant (L154). Les services techniques procèdent à l'installation d'une nouvelle signalisation de type « ETCS » ; technologie garante du plus haut niveau de sécurité. Ce chantier, qui s'inscrit dans un cadre plus large d'équipement de l'un des principaux corridors internationaux de marchandises, permet à la Belgique de se profiler en modèle de sécurité ferroviaire en Europe.

### Le « Corridor C », un enjeu européen

Chaque semaine, plus de 500 de trains de voyageurs et environ 200 convois « marchandises » empruntent les lignes 154 (Namur – Dinant) et 166/165 (Dinant – Frontière franco-luxembourgeoise) à destination du port d'Anvers, de Bâle ou de Lyon. Ils parcourent ainsi les 200 km de la portion wallonne de ce qu'on appelle le « Corridor C » ; un des 6 axes ferroviaires prioritaires pour l'acheminement du fret à travers l'Europe (voir cartes ci-jointes).

D'ici fin 2015, la Belgique s'est engagée à doter le Corridor C d'une signalisation synonyme du plus haut niveau de sécurité : l'ETCS (*European Train Control System*). Cette technologie est en outre « interopérable » : elle permet à un train – lui-même équipé – provenant de tout Etat membre d'emprunter n'importe quelle ligne qui en est dotée. L'ETCS constitue donc également un enjeu en matière d'écologie et de mobilité puisqu'il facilite le transport transfrontalier et limite le trafic routier.

### Première ligne wallonne conventionnelle dotée de l'ETCS

C'est dans ce contexte que les équipes techniques d'Infrabel ont entamé, lundi, d'importants travaux entre les gares de Jambes et de Dinant.

L'équipement de ce tronçon constitue **un maillon supplémentaire dans le cadre du déploiement de l'ETCS sur les réseaux ferroviaires belge et européen**. Cette technologie permet un **contrôle permanent de la vitesse du train tout au long de son trajet** et déclenche un freinage automatique lorsque le train dépasse un signal rouge ou ne respecte pas la vitesse maximale autorisée. En équipant graduellement le « Corridor C », de surcroît en avance par rapport à ses partenaires étrangers, **la Belgique démontre une fois de plus sa volonté de jouer un rôle moteur dans l'amélioration constante de la sécurité ferroviaire**.

L'ETCS est déjà installé sur des lignes à grande vitesse belges (LGV), les lignes Schaerbeek – Louvain et Schaerbeek – Malines ainsi que sur la liaison Diabolo. Fin de cette année, et après certification par un organisme indépendant, l'ETCS sera opérationnel sur les 160 km qui séparent Namur de la frontière franco-luxembourgeoise. **Les L154 et L166/165 deviendront les premières lignes conventionnelles (donc hors LGV) wallonnes ainsi équipées**.

D'ici fin 2022, Infrabel entend généraliser cette technologie et, de la sorte, faire entrer le réseau belge dans le top 3 des réseaux les plus sûrs d'Europe.

## Alternatives pour les voyageurs

En concertation avec la SNCB et l'ensemble des opérateurs ferroviaires, Infrabel a donc décidé d'interrompre totalement le trafic sur la Ligne 154 du 4 au 17 mars inclus. Cette interruption exceptionnelle, mise à profit afin de mener un maximum de travaux (creusement de caniveaux, pose de câbles, tests de balises ETCS), sera d'application :

- en semaine de 8h05 à 16h (15h le vendredi).
- les dimanches 10 et 17 mars entre 7h et 17h.

Au cours de cette période, la SNCB mettra en service des bus entre les gares de Jambes et de Dinant. Ces navettes desserviront les arrêts de Lustin, Godinne et Yvoir.

\*\*\*\*\*

Les journalistes qui le souhaitent peuvent obtenir davantage d'informations via le 499/59.03.55

### A propos d'Infrabel

*Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2011).*

Annexe - cartes du Corridor C

